

DF

INSTITUT NATIONAL DES SPORTS

BUDGET 1951

-:-

R A P P O R T

de

Monsieur le Directeur

-:-

J'ai l'honneur de vous soumettre le budget de l'Exercice 1951 de l'INSTITUT NATIONAL DES SPORTS.

Ce document vous est présenté dans la forme prescrite par les règlements en vigueur dans les Lycées et Collèges . Ses divers tableaux et chapitres ne paraissent nécessiter les commentaires et précisions que voici :

T A B L E A U I .-

Les effectifs prévus pour l'année 1951 se décomposent ainsi :

- Elèves des Ecoles de Maîtres & Maîtresses 73
- Elèves de l'Ecole Supérieure d'Escrime 46
- Stagiaires sportifs (internes) 10.390 journées
- Stagiaires étrangers 500 "

Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les nombres de journées des stagiaires externes :

- Stages d'Equipement sportif .. 1.400 journées
- Centre Sportif de l'Armée .. 24.000 "
- Centre Nautique de Choisy .. 4.200 "
- Organisations diverses (Police - Sapeurs-Pompiers, Gardes Républicains) 15 000 "

TABLEAU II .-

Le nombre de personnes demandant leur admission à la table commune est particulièrement élevé par suite de l'éloignement du domicile des fonctionnaires et agents de l'Institut National des Sports de leur lieu de travail, très excentré et pourvu de communications difficiles et coûteuses.

Le nombre de repas prévu est annuellement de :

- 8.000 pour le Personnel Enseignant & Administratif
 - 6.000 pour le Personnel Auxiliaire et de Service
- auxquels s'ajoutent :
- 1.000 repas pris par des personnes étrangères à l'Institut National des Sports (membres des Fédérations notamment).

TITRE I - RECETTES -

Les articles de recettes se décomposent ainsi :

- Article I - Recettes sur le Trésor - Traitements & gages
72.346.232 Frs contre 49.902.228 en 1950

Au 1er Janvier 1951, l'Institut National des Sports effectue le paiement des traitements du personnel suivant :

Personnel titulaire de Direction et d'Administration -

- I Directeur
- I Directeur Adjoint Technique
- I Directeur Adjoint contractuel (M. CHALIVOX)
- I Surveillant Général
- I Surveillante Générale
- I Intendant
- I Adjoint des Services Economiques
- I Secrétaire Administratif
- 2 Surveillants
- 3 Entraîneurs Nationaux (Chefs de Division).

- Personnels titulaires des Laboratoires et Services de Documentation et de Recherches -

I Médecin
2 Maîtres de Recherches
I Chargé de Recherches

- Personnels titulaires Enseignant d'E.P.S.

10 Professeurs d'E.P.S. dont 2 détachés à l'Administration Centrale

48 Maîtres d'E.P.S. dont I détaché à l'Assemblée Nationale.

- Personnels contractuels -

I Professeur Délégué (Centre Nautique de Choisy-le-Roi)
4 agents techniques
3 Instructeurs démonstrateurs
I Médecin conventionné
I infirmier diplômé
2 Professeurs d'Escrime
I Professeur de ski détaché à l'Administration Centrale
13 Moniteurs Nationaux.

- Personnels auxiliaires de bureau et de service -

27 agents de service dont 9 du cadre supérieur et 18 du cadre normal
2 agents de service licenciés, maintenus pendant la liquidation des Ex-Ecoles Normales de Maîtres et de Maîtresses d'E.P.S.
6 agents de bureau
2 gagistes (chefs cuisiniers).

- ARTICLE 2 -

Participation de l'Etat aux dépenses de matériel :

25.470.000 Frs contre 9.598.000 Frs en 1950.

dont le détail est donné par les articles de dépenses.

- ARTICLE III - BOURSES -

Le crédit demandé est de :

8.310.000 francs contre 2.635.200 Frs en 1950

Se décomposant ainsi :

79 boursiers complets dont nous demandons que le taux soit porté à 90.000 Frs par an dont 75.000 Frs pour la nourriture.

& 20 boursiers incomplets à 60.000 Frs.

- ARTICLE IV - FRAIS DE STAGES -

6.958.090 Frs contre 5.691.386 Frs en 1950

Se décomposant ainsi :

- Frais de nourriture à la charge de l'Etat 2.226.090
- Frais de voyage 4.582.000
- stages d'étrangers 150.000

Je me permets de demander au Conseil d'Administration d'émettre un avis favorable sur notre proposition d'augmentation du "prix de pension" pour les stagiaires sportifs. Nous estimons que le prix de journée doit être porté pour 1951 à 300 Frs (soit 15,40 % environ contre .. 260 Frs en 1950 (d'augmentation.

Certaines denrées ont maintenu leurs cours telles que le vin, le pain, certaines autres ont vu leurs cours augmenter dans des proportions très sensibles, notamment :

- la viande :	boeuf prix moyen	380 ^f	le Kg	contre	320 Frs
	veau	350	" "	"	290 Frs
	beurre	710 ^f	" "	"	592 Frs
	fromages	22% d'augmentation en moyenne			
	café	654 ^f	"	contre	386 Frs
	margarine	242 ^f	"	contre	215 Frs
	pâtes	115 Frs	"	contre	90 Frs

- ARTICLE V - RECETTES SUR LES FEDERATIONS -

890.910 Frs contre 1.051.234 Frs en 1950

le nombre des stages étant en légère diminution sur l'année précédente par suite du manque de place à l'internat.

- ARTICLE VI - RECETTES DIVERSES -

4.235.000 Frs contre 1.596.000 Frs en 1950

se décomposant ainsi :

- versements des élèves payants .. 2.400.000 dont 1.500.000 nourriture 300.000 frais généraux
- versements des repas pris à la table commune 1.805.000 Frs
- versements communications téléphoniques 30.000 Frs

pour une période de 9 mois de 1950 contre 1.596.000 Frs en 1949

TITRE II - DEPENSES - L'emploi des crédits demandés se répartit sur les postes suivants :

- a) Traitements et gages - 72.346.232 Frs dont le détail a été donné plus haut.

- b) Nourriture - 14.297.000 Frs contre 6.983.020 Frs en 1950

chiffre en augmentation sur l'année précédente par suite de l'augmentation de taux nourriture demandé et surtout par suite du nombre plus élevé d'élèves permanents (119 contre 36).

- c) Fournitures de bureau -

245.000 Frs contre 155.000 Frs en 1950

Le crédit accordé en 1950 nous est apparu nettement insuffisant, d'autre part le prix des fournitures de bureau et particulièrement du papier a subi une augmentation de l'ordre de 40%.

- d) Chauffage, éclairage, eau

7.018.000 Frs contre 2.050.000 Frs alloués au budget 1950, compte non tenu de 1.200.000 Frs accordés au titre de crédits supplémentaires.

Cette somme particulièrement élevée peut vous paraître excessive, elle se justifie pleinement par nos besoins nouveaux, l'utilisation de la Faisanderie et du Parc à Fourrage, la mise en service d'une deuxième chaudière du chauffage central au Bâtiment 9 destinée à alimenter l'amphithéâtre et les locaux du Bâtiment 10 (réfectoires, cuisines, salles de cours, magasins).

de l'internat

Ce crédit permet :

- 1°) au Camp de Saint-Maur - l'alimentation du chauffage central

soit 1.600 Kgs par jour à 9.000 Frs f
la tonne (anthracite et coke) = 14.400

pour une période de chauffe de 180 jours
en moyenne, soit 2.592.000 Frs

- 2°) l'alimentation des poêles pour
salles de lutte, judo, boxe, infirmerie,
salles d'escrime, douches, soit une dépense
totale de 85 t. à 8.000 Frs la tonne (boulets) = 680.000 Frs

- 3°) une dépense de l'ordre de ... 200.000 Frs
pour achat de bois (allumage des poêles
sauna, etc ...) soit 40 t. à 5.000 Frs.

- 4°) une dépense de l'ordre de ... 1.000.000 Frs
pour l'achat de mazout pour l'alimenta-
tion du chauffage central installé à
l'internat féminin représentant une consom-
mation de 90 tonnes environ pour une
période de 180 jours de chauffage.

- 5°) de couvrir les dépenses d'éclai-
rage tous les ans plus importantes (aug-
mentation du prix du KW de 25% environ, soit 1.640.000 Frs
à reporter 6.112.000 Frs

report6.112.000 Frs

- 6°) de payer la consommation d'eau normale, non compris les besoins d'eau de l'entretien des terrains et stades, soit 906.000 Frs

Total 7.018.000 Frs

- e) Entretien et renouvellement du mobilier et du matériel

2.327.000 Frs contre 900.000 Frs accordés en 1950

se décomposant ainsi :

entretien	1.000.000 Frs
achat	1.250.000 Frs
location de matériel	77.000 Frs

Ces chiffres importants se justifient par suite des réductions importantes apportées l'année précédente à nos demandes de même ordre.

De plus nous devons prévoir l'installation du nouvel internat féminin et notre installation dans des locaux neufs pour Octobre 1951.

- f) Lingerie -

1.620.000 Frs contre 260.000 Frs en 1950

Nous reprenons les demandes acceptées en 1950 par notre Conseil d'Administration concernant l'achat de matelas Simmons, de draps, édredons et sacs de couchage pour une somme de ... 1.240.000 Frs l'entretien du linge ne s'élevant qu'à 380.000 Frs (tarifs de blanchissage en augmentation de 25% sur l'année précédente)

- g) Habillement -

50.000 Frs contre 27.000 Frs accordés en 1950

Il y a lieu de prévoir une tenue pour la concierge ainsi que pour le chauffeur de l'I.N.S.

- h) Entretien des bâtiments, terrains, nettoyage des locaux

2.400.000 Frs contre 1.300.000 Frs en 1950

se répartissant ainsi :

Réparations	1.100.000 Frs
Service intérieur	350.000 Frs
Entretien des terrains de sport	950.000 Frs

(mise en service du Stade d'Honneur

Je ne permets de souligner à ce sujet que seule l'alimentation en eau potable est assurée dans le Camp de Saint-Maur, ce qui revient excessivement cher.

De plus les locaux occupés par nos élèves et stagiaires sont toujours inachevés et les installations provisoires datant de 1945 demandent des remises en état constantes et tous les jours plus coûteuses.

- i) Frais de correspondance -

Crédit demandé égal à celui accordé en 1950

soit : 50.000 Frs

- j) abonnements, journaux, livres, reliures, documentation -

880.000 Frs contre 406.000 Frs accordés en 1950

soit: journaux et revues françaises		
et étrangères	220.000 Frs	
bibliothèque & micro-filmthèque	460.000 Frs	
cinémathèque & discothèque ..	200.000 Frs	

- k) Dépenses diverses -

I.680.000 Frs contre 450.000 Frs

Nos besoins ont en effet considérablement augmentés par suite de la présence des élèves boursiers des ex-Ecoles Normales de Maîtres et Maîtresses d'E.P.S.

Le crédit demandé se répartit ainsi :

- Infirmerie, visites dentaires	280.000 ^f	
- Droits d'entrée aux piscines	200.000	- 40 séances à 5.000 Frs
- Location du car pour piscine	240.000	- 40 séances à 6.000 Frs
- Sorties de plein air, excursions	660.000	
- Frais de déplacement du personnel	100.000	
- " " des élèves		
- " " des élèves - (Ecoles-Cours à l'extérieur)	200.000	

		I.680.000 Frs

- l) Laboratoires, bureaux d'études -

6.420.000 Frs contre I.454.000 accordés en 1950

soit :

- Infirmerie et ateliers	600.000 Frs
- Bureaux études et dessin	120.000 Frs
- Laboratoire de photo-cinéma	800.000 Frs
- Installation des laboratoires de recherches scientifiques (biologie chimie, salle d'électrologie) cons- titution de stocks	3.200.000 Frs
- Publications et diffusions de revues techniques sportives et scientifiques	1.700.000 Frs
	<hr/>
	6.420.000 Frs

ARTICLE V - ENTRETIEN DU MATERIEL AUTOMOBILE

700.000 Frs contre 500.000 Frs en 1950

L'existence d'un internat féminin éloigné, l'accroissement de l'activité des annexes (Nogent-sur-Marne, Choisy-le-Roi) expliquent cette augmentation demandée sans oublier les relèvements des taux horaires des ouvriers spécialisés effectuant les réparations et remises en état indispensables de nos véhicules.

ARTICLE VI - REMBOURSEMENT A L'ADMINISTRATION des P.T.T.

380.000 Frs contre 180.000 Frs accordés en 1950 non compris 40.000 Frs alloués au titre de crédits supplémentaires.

répartis ainsi :

abonnements	120.000 Frs
communications ...	260.000 Frs

L'Institut National des Sports doit en effet être en relation permanente avec ses deux annexes et l'internat féminin.

De plus les Services de l'Equipement Sportif ont installé un poste supplémentaire DAU. 36.16 dans la loge du concierge (taxiphone).

ARTICLE VII - BOURSES AUX ELEVES ET FRAIS DE DEPLACEMENT AUX STAGIAIRES -

5.767.000 Frs contre 3.830.800 Frs en 1950

en augmentation sensible du fait d'une part du nombre

supérieur d'élèves boursiers percevant une indemnité, soit 79 x 15.000 Frs = 1.185.000 Frs
 et d'autre part du relèvement des taux de transport par chemin de fer crédits pour les stages 4.582.000 Frs

- ARTICLE VIII - ACHAT ET ENTRETIEN du MATERIEL de SPORT -

2.000.000 Frs contre 1.800.000 Frs

se répartissant ainsi :

entretien du matériel ... 400.000^f (en particulier les embarcations des Centres Nautiques)
 achat de matériel 1.600.000^f

notamment :

- matériel d'escrime	520.000 Frs
- matériel d'athlétisme	300.000 Frs
- Installations du Stade d'Honneur (sautoirs, poteaux divers, haies) ..	260.000 Frs
- matériel de sports collectifs ...	260.000 Frs
- tenues de judo et d'escrime à renouveler en partie	120.000 Frs
- matériel de boxe, lutte, tapis à renouveler	140.000 Frs
	<hr/>
	1.600.000 Frs

---oOo---

Le total des recettes s'élèverait donc à 118.210.232 Frs et celui des dépenses à 118.180.232 Frs le budget présentant un excédent de recettes de 30.000 Frs

Je vous demande de bien vouloir apporter à ce projet de budget votre haute approbation, et, puisque notre Conseil d'Administration a le grand privilège de voir réunis en une seule personne son Fondateur, son Président et le Directeur Général de la Jeunesse et des Sports, nous nous en remettons à lui en toute confiance. Nous le remercions par avance des moyens dont il voudra bien, nous en sommes sûrs, doter l'Institut National des Sports pour que nous puissions poursuivre efficacement la tâche qu'il nous a fait l'honneur de nous confier.